

Le durcissement de la lutte sonne le retour des caisses de grève

Alors que certaines fédérations ont déjà franchi le pas de l'arrêt du travail reconductible, la question de son financement dans la durée ressurgit.

THOMAS ENGRAND
@EngrandThomas

« EN FONCTION du suivi, chaque journée de mobilisation peut amplifier la lutte contre la réforme des retraites ou la briser », reconnaissait récemment un leader syndical. Conscients de jouer avec une arme à double tranchant, cadres et militants ne cessent d'appeler les Français à se mobiliser le 7 mars. Les objectifs sont ambitieux : « On peut faire plus fort que le 31 janvier dernier, qui était déjà la plus grosse mobilisation depuis le début des années 1990 », assurait Laurent Berger (CFDT), au micro de France Inter, ce lundi. Mais pour cette première étape de l'acte deux de la lutte, le nombre de grévistes sera lui aussi scruté. Le but affiché est de « mettre la France à l'arrêt », selon les mots de l'intersyndicale. Certaines fédérations ont même pris l'initiative d'aller plus loin en appelant la semaine dernière à la grève reconductible. Une démarche engageante pour les salariés, qui risquent de devoir faire face à des pertes de salaires au moment où l'inflation repart de l'avant. Un frein bien identifié par les centrales, qui n'ont pas hésité à ressortir les fameuses « caisses de grève ».

Jadis, ces pots communs, aussi

appelés « caisses de solidarité », se présentaient sous la forme de boîtes avec une fente pour recevoir les participations lors des journées d'action. De nos jours, elles sont en grande partie devenues virtuelles. On les retrouve sur des sites de collecte de dons comme Leetchi ou directement sur le site officiel des syndicats ou des fédérations. Le principe reste identique, collecter de l'argent qui sera ensuite redistribué aux grévistes.

« On aide tout le monde, syndiqué ou non. La seule condition est d'avoir cessé le travail deux jours consécutifs », explique Romain Altmann, secrétaire général d'Info'Com-CGT, qui gère avec SUD-Poste 92 l'une des principales caisses françaises. Lancée en 2016, elle a au total récolté près de 4,4 millions d'euros, pour près de 3,9 millions déjà redistribués.

Pour pouvoir en bénéficier, un gréviste peut soit passer par le syndicat de son entreprise soit faire une demande individuelle, explique son responsable. Dans le premier cas, l'antenne locale doit signer une charte de déontologie, mais reste libre des clefs de répartition de la somme entre les mem-

400
caisses
de grève

existeraient, aujourd'hui, selon le secrétaire général d'Info'Com-CGT, Romain Altmann. Ce syndicat gère, avec SUD-Poste 92, l'une des plus importantes, qui a récolté, depuis 2016, près de 4,4 millions d'euros, pour près de 3,9 millions redistribués

bres. Dans le second cas, c'est la caisse qui décide combien elle donne à l'individu.

À chaque syndicat sa méthode

Cette méthode de la participation libre sur le moment est plutôt l'apanage de la CGT. À l'inverse, la CFDT possède une caisse nationale d'action syndicale (Cnas), financée par un pourcentage de la cotisation des adhérents et qui leur est uniquement destinée. Au fil des années, la centrale de Belleville a collecté un montant colossal de 140 millions d'euros.

Pour ces initiatives, la question de l'utilisation des fonds est essentielle. « On vise la transparence totale, tout le monde voit les sommes reçues et allouées », promet Romain Altmann. Ce n'est malheu-

reusement pas le cas pour toutes les caisses. « La CGT a une caisse de solidarité, mais son fonctionnement est très opaque. On sait que les fonds sont donnés mais on ne sait pas à qui et commence ça se décide », pointe une source interne. Un suivi pas toujours facilité par l'inflation constante du nombre d'initiatives. Selon le secrétaire général d'Info'Com-CGT, il en existerait plus de 400 aujourd'hui. Une inflation symbolisée par la création d'une caisse de grève de La France insoumise (LFI), qui a déjà récolté près de 250 000 euros depuis octobre dernier. Une intrusion du monde politique qui ne plait pas à tous. « Il y a des fins politiques », lance lucide, un syndicaliste, qui aurait préféré voir ce parti « aider les caisses existantes au lieu d'en créer une nouvelle ». ■



J'appelle les salariés de ce pays, les citoyens, les retraités, à venir manifester massivement (...). Le président de la République ne peut pas rester sourd,

LAURENT BERGER,
SECRETIRE GÉNÉRAL
DE LA CFDT

SEBASTIEN SORIANO/LE FIGARO

Le coût pour la France des conflits à répétition

MARIE-CÉCILE RENAULT
@Firenault

ALORS QUE les syndicats veulent mettre la France « à genoux » et bloquer le pays, la facture des grèves à répétition promet une nouvelle fois de coûter cher aux Français. Les secteurs en grève sont bien sûr directement concernés. « En 2019, nous avons calculé qu'une journée de grève coûte 20 millions d'euros à la SNCF, 3 millions pour la RATP et 8 millions pour Air France », indique Agnès Verdier-Moliné, directrice de l'Ifrap. À cela s'ajoutent les répercussions sur les secteurs qui ne sont pas en grève eux-mêmes, mais très dépendants des transports, comme l'hébergement et la restauration. Enfin, à l'heure où les défilants d'entreprises remontent (+51,6% sur un an en janvier), une semaine de grève dure peut faire perdre des clients à des PME fragilisées. Avec, là encore, un coût économique, mais aussi social, à la clé. À raison d'un PIB français de quelque 2 600 milliards d'euros, chaque journée ouverte rapporte en moyenne 10 milliards d'euros. « Une journée de grève dure qui ferait perdre entre 10% et 20% d'activité coûte donc entre 1 et 1,5 milliard d'euros », estime l'économiste Marc Touati, président du cabinet ACDEFI (I).

En revanche, pour l'Insee, le scénario serait moins pessimiste. « L'effet macroéconomique reste en général limité. Une grève dure se traduit par une perte de 0,1 à 0,2 point de croissance trimestrielle », affirme Julien Pouget, responsable de son département conjoncture. C'est ce qui a été observé au dernier trimestre 1995 lors des grandes grèves contre la réforme Juppé ou encore au dernier trimestre 2019 lors du mouvement contre la réforme des retraites en points. Sur cette base, si l'on considère que le PIB au quatrième trimestre 2022 s'est élevé à 590 milliards, « une grève dure de plusieurs jours représenterait au total un coût pour l'économie française de l'ordre de 1 milliard d'euros », calcule Julien Pouget. La facture finale dépend bien sûr « de la durée des grèves, des

secteurs concernés, et si la grève s'étend ou pas au secteur privé », précise-t-il.

Un coût limité par des effets de substitution : la personne empêchée de prendre le métro utilisera par exemple un VTC. Ou des effets de rattrapage : certains achats seront simplement différés. « Il y a des effets de rattrapage partiels qui peuvent conduire à un rebond le trimestre suivant, même s'il y a quand même des pertes sèches qui ne pourront être récupérées », observe Julien Pouget.

L'effet télétravail

D'autant que le télétravail, qui s'est largement démocratisé depuis la crise Covid, change la donne. « Les estimations du passé sur le coût des grèves sont maximalistes, car les entreprises ont changé leur mode d'organisation », affirme Denis Ferrand chez Rexecode. Le télétravail peut « sans doute atténuer l'effet des grèves », mais sans l'effacer complètement, car « tous les emplois ne s'y prêtent pas », nuance l'Insee.

Mais, pour Marc Touati, le plus grave, ce sont les coûts indirects pour l'économie française, notamment en termes d'image auprès de ses partenaires européens et financiers. « La grève a un coût en termes de crédibilité de notre pays à faire des réformes, elle pèse sur le moral des chefs d'entreprise pour continuer à investir et des ménages à consommer. Si le gouvernement retire son projet de loi sur les retraites, les taux d'intérêt vont augmenter et ça va encore accroître la défiance envers la France et sa capacité à rembourser sa dette. » Et de rappeler que la France supporte une dette publique de 3 000 milliards d'euros, détenue à 56% par des investisseurs étrangers. « Alors que l'État va devoir émettre 270 milliards de dette nouvelle, va-t-il trouver preneur et à quel taux ? Voilà le coût le plus important », affirme Marc Touati, qui estime qu'entre grève persistante et retrait du projet de loi, « dans les deux cas, nous sommes piégés ». ■
(1) Auteur du livre « Reset II. Bienvenue dans le monde d'après ».



Des syndicalistes ralentissent la circulation, lundi à Lesquin, près de Lille, pour distribuer des tracts appelant à la mobilisation.

FRANCOIS LO PRESTU/AFP

Vers une mobilisation « massive » dans l'éducation

AUDE BARIÉTY, EMMA FERRAND
ET JEANNE PATURAUD
@AudeBarlety @em_ferrand
@JPaturaud

ENSEIGNANTS, lycéens et étudiants repartent en guerre contre la réforme des retraites. Du côté des professeurs, le Snuipp, premier syndicat du primaire, prévoit plus de 60% de grévistes dans les écoles. Dans le second degré, il est plus difficile de donner des estimations, puisque les enseignants ne sont pas tenus de se déclarer grévistes à l'avance. Mais « cela devrait être bien suivi », assure Sophie Vénétiat, secrétaire générale du Snes, premier syndicat du secondaire.

Pour les organisations syndicales, l'enjeu est d'importance. Parviendront-elles à remobiliser comme au début du mouvement ? Après une première journée de protestation très suivie, avec 35,15% de grévistes le 19 janvier selon la Rue de Grenelle, la mobilisation des agents du ministère de l'Éducation nationale a elle-même décliné : 23,52% le 31 janvier, 12,87% le 7 février et 6,95% le 16 février – sachant que les zones A et B étaient en vacances à cette dernière date. « On pourrait retrouver un taux de grévistes proche voire supérieur au premier jour. Du moins, les signaux semblent aller en ce sens », indique Bruno Bobkiewicz, président du Syndicat national des personnels de direction (SNPDEN).

60%
de grévistes

prévus ce mardi dans les écoles primaires selon le principal syndicat de ce secteur, le Snuipp

Reste la question de la mobilisation des jeunes. Afin de cristalliser l'engagement des lycéens et étudiants, le député Insoumis, Louis Boyard, a lancé un défi atypique : le « BlocusChallenge ». L'été de 22 ans a diffusé un vidéo sur ses réseaux sociaux dimanche 5 mars invitant son jeune auditoire à partager les « plus belles photos de blocus de lycéens et d'universités ». L'Insoumis promet une récompense à la clé : « Parmi ces photos, on en tirera une au sort et l'équipe de bloqueurs sera invitée à l'Assemblée nationale avec nous », assure-t-il.

Valérie Pécresse porte plainte

Une initiative « complètement irresponsable », tonne Bruno Bobkiewicz, du SNPDEN. « On a affrété à un élu de la République qui propose des choses illégales et dangereuses ! S'ils le souhaitent, les élèves ont le droit de se mobiliser et donc de ne pas aller en cours. Mais ils n'ont pas le droit de bloquer l'entrée dans les établissements à ceux qui veulent venir. L'espérance que ça... » De son côté, Valérie Pécresse a décidé de porter plainte contre Louis Boyard au nom de la région Ile-de-France pour « incitation au délit d'entrave » et « incitation à la violence ».

Le syndicat étudiant de droite UNI désapprouve quant à lui le blocage des facultés. « Les étudiants re-

viennent de vacances, préparent leurs partiels qui se tiennent dans un mois. C'est dommage qu'ils ne puissent pas étudier dans de bonnes conditions. Nous ne nous opposons pas aux manifestations, mais nous n'appelons pas à semer la pagaille dans l'enseignement supérieur », explique Rémy Perrard, délégué national de l'UNI.

Pas de quoi décourager les militants de la première heure. Entreprises, écoles, lieux d'études, transports... « Ensemble, le 7 mars, mettons la France à l'arrêt », annoncent plusieurs organisations de jeunes comme l'Unef, la Voix lycéenne ou encore la Fage, qui appellent avec les syndicats professionnels à une « véritable journée morte ». « Nous nous attendons à une grande mobilisation avec au moins 400 lycéens mobilisés voire bloqués », complète Colin Champin, président du syndicat la Voix lycéenne.

Les manifestations devraient se poursuivre les jours suivants. D'abord, mercredi à l'occasion de la journée des droits des femmes. Puis, jeudi, pour réclamer une rapide réforme du système des bourses. Enfin, vendredi, sera organisé un rassemblement autour de la question du dérèglement climatique. « Le gouvernement aura l'avenir des jeunes dans ses mains cette semaine », conclut la présidente de l'Unef, Imane Ouelhadj. ■